

## Le conflit des doctrines au sujet de l'Europe [\*]

André MARCHAL

Il est difficile, aujourd'hui, de rencontrer des économistes qui se déclarent contre l'Europe Unie. Sa nécessité paraît à peu près unanimement reconnue. L'Europe semble même constituer un point de rencontre des esprits les plus opposés et des tendances les plus différentes.

Et pourtant! Sous cette apparente unanimité, des divergences profondes subsistent, de très nombreux problèmes restent en suspens, d'âpres controverses surgissent. Les uns sont pour une «Europe libérale», les autres pour une «Europe intégrée» ou «semi-planifiée»; certains préconisent la création préalable d'une autorité politique supra-nationale, alors que d'autres n'admettent qu'une simple coordination des diverses politiques nationales résultant d'une libre coopération intergouvernementale. Pour les uns, il faut réaliser l'«Europe des patries», alors que les autres proclament: «Europe, ma patrie!». L'Europe doit-elle être conçue comme une grande Nation ou comme une «Europe sans rivages»? Doit-elle être le résultat d'un véritable coup de force, être imposée par des mesures brutales, voire révolutionnaires, ou résultera-t-elle d'une évolution, d'une maturation toute naturelle? Pour construire sûrement et rapidement l'Europe, faut-il agir, d'abord, dans le domaine politique ou dans le domaine économique, ou sur les deux tableaux à la fois? Et quelles devront être les relations de l'Europe Unie avec les nations étrangères, avec les autres «économies continentales» en formation, avec les pays sous-développés du Tiers-Monde?

Bref, l'accord sur la nécessité de l'Europe n'est qu'une façade: il ne révèle pas une unité de conception, une idée force, une ligne directrice. Cette absence de vue d'ensemble se traduit fâcheusement dans les faits. On assiste, en effet, depuis la fin de la guerre, à une véritable floraison d'institutions internationales à caractère plus ou moins européen, qui révèle, à n'en pas douter,

[\*] Cette conférence a été donnée, au mois de mars-1961, à la Faculté des Sciences économiques de l'Université d'Istanbul.

la volonté unanime de créer un ordre international meilleur, mais qui n'en traduit pas moins, vu leur très grande diversité, d'étendue, de nature, de caractère, une tendance à la confusion, à l'incohérence, au désordre. Chacune de ces créations semble s'inspirer d'une conception doctrinale différente, ou, ce qui est plus fâcheux encore, d'une combinaison plus ou moins consciente de doctrines différentes, voire contradictoires, combinaison à laquelle ne préside, cela va sans dire, aucune logique.

Pour tenter de voir clair dans cet imbroglio, une seule méthode: remonter aux sources, aux principes, c'est-à-dire aux conceptions doctrinales qui s'affrontent au sujet de l'Europe. Après avoir analysé, dans leurs traits essentiels, ces diverses conceptions, nous dirons les raisons de notre choix.

## I

### LE CONFLIT DES DOCTRINES.

Jusqu'à une date récente, on pouvait opposer la doctrine du cosmopolitisme classique, issue d'Adam SMITH et de RICARDO, conduisant à l'«Europe libérale», et la doctrine de l'internationalisme (au sens étymologique du mot) ou du régionalisme de L. BROCARD, dont les racines plongent, par delà P. CAUWES et F. LIST, dans le mercantilisme, et qui conduit à l'«Europe intégrée». La publication, en 1954, de «L'Europe sans rivages» de F. PERROUX, oblige à prendre en considération cette troisième doctrine, de caractère «mondialiste». Essayons de caractériser ces trois doctrines.

A — L'Europe libérale. Elle n'est que l'application à l'Europe de la vision cosmopolite des classiques et du libre-échange international. Cette vision, on le sait, est a-nationale: les nations sont uniquement des organismes politiques qui ne doivent pas être pris en considération par l'analyse économique. Qu'il s'agisse de commerce intérieur ou de commerce extérieur, les mêmes «lois» s'appliquent, puisqu'il s'agit toujours de commerce entre individus: c'est la loi de la division internationale du travail, la loi des coûts relatifs, la loi du rétablissement automatique de l'équilibre international, qui, toutes, conduisent à la même conclusion: la nécessité du libre-échange. En d'autres termes, le cosmopolitisme des

classiques repose sur une conception «ponctiforme» de l'espace, les nations étant réduites à points: leur monde est «a wonderland of no dimensions». Or, sur un marché privé de dimensions les frais de transport ajoutés aux autres coûts perdent leur signification. On notera que la concurrence monopolistique des néo-classiques n'est pas encore entièrement dégagée de cette conception a-spatiale de l'économie, puisque l'espace y rentre dans la catégorie des causes de différenciation du produit. De telle sorte que les rédacteurs des lois anti-trust américaines ont dû forger une notion de marché légèrement différente de celle des théoriciens; «l'espace de concurrence effective à l'intérieur duquel opère le défendeur» comporte en effet trois dimensions: la dimension «produits», la dimension géographique et la dimension «vendeurs» et «acheteurs», qui tient compte des niveaux différents du marché (stades de la production).

Cosmopolite ou a-nationale, micro-économique, a-spatiale, statique (elle définit les conditions d'utilisation optimale des facteurs de production à un moment donné), la doctrine libérale conduit à une Europe considérée comme «une expérience locale de dévalorisation des frontières».

L'Europe libérale apparaît ainsi à la fois comme un moyen de réaliser le libre-échange international, et comme une étape sur la voie qui conduit au libre-échange universel.

1) Pour les libéraux, c'est la suppression des barrières douanières entre les nations d'Europe, bien plus que le maintien d'un cordon douanier unique au pourtour de ses frontières, qu'ils approuvent. C'est justement ce maintien d'une protection douanière qui a effrayé certains libéraux et qui explique leur hostilité à la formule de l'union douanière. «Au point de vue international, écrit Lionel ROBBINS, l'union douanière n'est pas un avantage en soi... Elle ne peut être justifiée que par des arguments qui justifieraient encore mieux son extension à tous les territoires susceptibles d'entrer en relations commerciales... Le seul tarif douanier absolument anodin serait un tarif contre les inaccessibles produits de la lune!». La plupart, pourtant, ont approuvé cette formule, voyant, dans l'union douanière, un instrument efficace du libre-échange, à condition que l'union, d'abord limitée à l'Europe, conduise, par

extension rapide et progressive de son territoire, au libre-échange universel.

2) Autrement dit, l'Europe n'est qu'une étape, très temporaire, dans la voie de la liberté mondiale des échanges. Mais pourquoi une telle étape est-elle nécessaire? La théorie des valeurs internationales ne nous enseigne-t-elle pas qu'il n'y a aucun risque à mettre en contact des économies, même très inégalement développées, bien plus, que ce sont les économies les plus pauvres qui doivent en tirer le plus grand profit? Certes. Mais l'étape européenne apparaît indispensable pour des raisons essentiellement politiques, parce que les conditions politiques d'un accord entre toutes les nations ne sont pas encore réunies. Les libéraux pensent, en effet, qu'aucune union économique n'est réalisable sans une union politique préalable - bien que l'exigence d'une supra-nationalité ne paraisse pas très conciliable avec la confiance qu'ils affichent dans le jeu spontané du mécanisme du marché. Quoiqu'il en soit, la création préalable d'un pouvoir politique ne peut être envisagée que dans un cadre géographique particulièrement mûr pour cela. La division actuelle du monde en pays capitalistes et pays collectivistes, la tension entre le bloc occidental et le bloc soviétique, l'éveil de la Chine, la montée des anciens peuples colonisés et sous-développés, voire la répugnance de pays comme la Grande-Bretagne, la Suisse et les pays scandinaves à se soumettre à une autorité commune, voilà quelques-uns des obstacles qui s'opposent, dès maintenant, non seulement à une union mondiale des peuples, mais même, dans une certaine mesure, à une union plus vaste que celle des Six. L'Europe libérale, à la fois moyen de réaliser le libre-échange et la division internationale du travail, et étape très temporaire dans la voie de la mondialisation des échanges, doit donc s'attacher à susciter l'adhésion la plus rapide possible de tous les pays - y compris les plus lointains - qui en manifesteraient, même timidement, le désir.

B — L'Europe sans rivages. La perspective de F. PERROUX est, comme celle des classiques, a-nationale. Mais il utilise des instruments d'analyse inconnus d'eux: l'espace économique, l'effet de domination, les pôles de croissance. A ses yeux, l'économie internationale est formée d'un ensemble de pôles qui «irradient» autour d'eux, dans leur environnement, des effets d'entraînement. Les nations possédant des pôles de croissance ont seules droit à ce titre, celles qui n'en ont pas étant des nations apparentes ou

des quasi-nations. De ce que l'influence exercée par les pôles débordent largement les frontières politiques nationales, il en résulte que l'espace économique national est autre chose que l'espace politique délimité par les frontières de la nation. Aussi à la notion de frontière, il faut substituer celle de portée des plans économiques. Les nations ne sont pas des organismes économiques localisables puisque leurs plans dépassent de plus en plus largement les limites de leurs territoires: «La nation est située à tout instant dans le monde». Tant il est vrai qu'aujourd'hui, la dévalorisation des frontières est un fait, c'est une «donnée». Il faut alors, de cette «dévalorisation de fait», faire une «dévalorisation intentionnelle», par une véritable politique mondialiste. A l'Europe, «l'Europe sans rivages», doit être confiée une tâche essentielle. Pourquoi? Parce que l'Europe est «un événement mondial». Aussi doit-elle être «l'inspirateur et le pionnier de l'organisation du monde».

1) L'Europe est un événement mondial. Ayant «essaimé» partout dans le monde depuis longtemps, elle est partout chez elle. Son influence s'est exercée dans tous les domaines, scientifique, technique, dans le domaine des idées aussi et surtout, puisque c'est d'elle que vient et se propage le désir de l'homme de donner en quelque sorte une âme à la machine, et de ne pas se laisser dominer par elle. Même la Russie Soviétique a tiré d'Europe ses idées, son nationalisme, ses conceptions politiques. L'influence européenne se fait sentir aussi aux Etats-Unis, au Canada, en Amérique du Sud, dans le Commonwealth et dans tous les anciens territoires coloniaux qui dressent aujourd'hui contre l'Europe les idées de liberté, d'égalité, de souveraineté, d'indépendance, que l'Europe elle-même leur a enseignées. Tous ces pays sont donc des «Europées exportées». Le terme d'Europe évoque une civilisation; il désigne moins un champ qu'une semence que nous devons faire germer. Elle est donc «une oeuvre qu'aucun espace ne borne ni ne contient». Elle n'est pas localisable. F. PERROUX est donc résolument adversaire de toute Europe délimitée géographiquement, qu'il s'agisse de la «Petite Europe des Six», de celle des 15, des 17 ou des 22. Elle doit être essentiellement un grand Projet à l'échelle mondiale: son seul cadre valable, c'est le monde.

2) Aussi l'Europe doit-elle être l'inspiratrice et la pionnière de l'organisation du monde. A elle revient la triple mission, d'aménager la déséquilibre intercontinental, de développer les pays

économiquement arriérés, de normaliser les rapports entre l'Est et l'Ouest européen. Pour remplir ce rôle, l'Europe ne doit pas se replier sur elle-même, mais s'efforcer, en coopération étroite avec la Grande-Bretagne et son commonwealth et, plus encore, avec les Etats-Unis, d'organiser le monde par centres ou pôles de développement véritables secteurs-clés de l'activité économique, «arrachés à l'avarice des nations et à la férocité des Etats». Pour parvenir à ce but, il faut recourir à une procédure acceptable pour tous, une union souple de type confédéral.

Ainsi, en se «décontinentalisant», l'Europe sortira de son «réduit» et pourra servir d'exemple à une collaboration mondiale. Et F. PERROUX pense que nous ne sommes peut-être pas si éloignés de «pouvoirs de portée mondiale», de tentatives de gouvernement du monde!

C — L'Europe intégrée. Elle procède, selon TEILHAC, d'une doctrine «tierce» du commerce international, à égale distance d'un cosmopolitisme idéaliste et d'un nationalisme intrasigeant. L'idée de base est celle-ci: la collaboration humaine s'est déployée dans des cercles de plus en plus larges: localité, région, nation..., la collaboration régionale étant une collaboration de localités et la collaboration nationale une collaboration de régions. Aujourd'hui nous sommes arrivés au stade de l'économie nationale, la nation apparaissant comme le groupement territorial le plus puissant et le plus cohérent, dans lequel règne une véritable solidarité.

Or, par suite du jeu d'un grand nombre de facteurs: physiques, démographiques, techniques, juridiques, politiques, psychologiques, où s'entremêlent agriculture, industrie, commerce, banques, transports, activités artistiques et intellectuelles, etc. Mais ce développement économique complexe ne se répartit pas d'une façon homogène et harmonieuse sur l'ensemble du territoire. Il se fait autour de «points de concentration», de «centres de rayonnement», vrais «foyers de développement» (Lucien BROCARD), évoquant ce que F. PERROUX a qualifié par la suite de «pôles de croissance». Car la croissance se réalise par «blocs» d'industries (E. DAHMEN), ou par l'influence des «économies externes». Ce qui fait que cet ensemble complexe est un véritable «espace de solidarité». Il n'a pu se réaliser que par l'action combinée des initiatives privées et des Pouvoirs Publics et par une certaine protection douanière.

Aujourd'hui, les produits se sont multipliés à tel point qu'ils tendent à déborder la barrière externe et à se répandre dans d'autres nations. Sous la double action du commerce international des marchandises et du commerce international des capitaux, le cercle de la collaboration tend à dépasser le cadre national. Mais ces échanges relient bien plus fortement entre elles les nations voisines que les nations éloignées, et cela en dépit de la rapidité des transports modernes. Des ensembles économiques «continentaux» aspirent à se former, principalement l'ensemble européen. Non sans que, d'ailleurs, les facteurs juridiques (droits nationaux, absence d'Etat européen) et les facteurs humains (forte cohésion de chaque population nationale) ne constituent des obstacles à cet élargissement.

Le but est alors, en présence de cette extension du territoire économique, qui est une réalité et une nécessité à la fois technique et économique, de «reculer les frontières» pour y adapter le territoire politique.

L'Europe, dans cette conception, est une «expérience locale de nation agrandie par recul des frontières nationales» et non par leur dévalorisation. Il s'agit donc de faire de l'Europe une grande nation, dans laquelle chaque nation-membre se comportera comme une région dans la nation. C'est dire que la politique européenne doit tendre à l'intégration économique des nations, ce qui implique :

- 1) la mise en contact d'économies relativement homogènes à niveau de développement comparable, déjà parfaitement intégrées en elles-mêmes... afin d'éviter l'écrasement du faible par le fort;
- 2) la mise en place d'institutions communes en vue de promouvoir une politique commune, l'intégration ne pouvant résulter du seul jeu des mécanismes du marché et exigeant une politique;
- 3) le temps nécessaire aux adaptations des structures économiques, et politiques, afin d'éviter les réactions trop brutales dans l'ordre politique, dans l'ordre économique et dans l'ordre social;
- 4) le maintien, au pourtour de l'union, d'une certaine protection douanière uniforme, du moins temporaire, en vue de permettre, à la fois, la libération intérieure des échanges, la mise

en application des politiques communes, la réforme des structures, et la croissance accélérée.

C'est par un processus analogue d'intégration des diverses économies continentales, par élargissement du cercle de la collaboration et des échanges, par un nouveau recul des frontières de la Nation Europe, que l'on tendra vers le but ultime: l'économie mondiale!

## II

### LES RAISONS D'UN CHOIX

Il s'agit de construire l'Europe. Aussi doit-on n'avoir recours qu'à des hypothèses «réalistes», qui, si elles simplifient les données (ce qui est leur rôle), ne doivent pas déformer les phénomènes qu'elles prétendent traduire. Or, tous ceux qui, comme MYRDAL, ont été confrontés aux dures exigences de la réalité, ont été obligés:

1) de tenir compte de l'existence des nations, qui ne sont pas le produit de l'imagination des hommes politiques, mais qui sont des réalités économiques;

2) de se placer dans une perspective dynamique de développement: l'union de l'Europe ne se justifie pleinement du point de vue économique que dans la mesure où elle permet une croissance accélérée, qui, par l'augmentation des importations européennes en provenance des pays tiers, peut se propager dans le monde.

C'est de ce double point de vue que nous allons, très rapidement, analyser les trois doctrines précédentes.

A — L'Europe libérale apparaît dangereuse par son double caractère: a-national et statique.

1) Elle refuse de considérer l'existence de la nation autrement qu'à contre-cœur et en la réduisant, dans la théorie des coûts relatifs, au «lieu d'immobilité relative des facteurs de production». Or, cette théorie, aberrante dans l'ensemble du système classique, est très critiquable à beaucoup de points de vue. Surtout, comme l'a bien montré M. BYE, elle n'est pas applicable à l'Europe. Car l'Europe libérale, par définition, doit réaliser la mobilité absolue, sinon peut-être du facteur travail, du moins du facteur capital. Aussi verrait-on, dans ce type d'Europe,



libérale, les capitaux fuir des nations moins productives et plus lourdement chargées, et s'accumuler dans les nations qui auraient une productivité supérieure et qui supporteraient des charges moins lourdes. Certaines régions d'Europe pourraient se vider de leur substance, ou bien au profit d'une zone européenne privilégiée, ou bien, si l'Europe s'ouvrait sur le monde, au profit d'une nation extra-européenne. De toutes façons, le problème d'une répartition harmonieuse des investissements en Europe ne peut être abandonné au hasard des anticipations de profit plus ou moins hasardeuses des détenteurs de capitaux privés.

2) D'autre part, la thèse classique et libérale étant de nature essentiellement statique, a pour but de fixer les conditions d'obtention de l'optimum économique, les conditions optima d'utilisation des facteurs de la production à un moment donné. Elle fait toujours intervenir des comparaisons de coûts ou d'avantages à l'instant même. Mais elle ne nous livre aucun enseignement valable pour déclencher un mouvement de croissance (problème du «take-off»). Elle est impuissante à nous dire par quels aménagements de structures, par quelles combinaisons de forces, l'Europe peut atteindre rapidement son objectif essentiel: la croissance. Bien plus, si l'on considère, comme MYRDAL, que ce n'est pas le principe des vases communicants qui s'applique en matière internationale, mais le principe de causalité circulaire et cumulative d'accentuation des inégalités économiques, une Europe d'esprit trop libéral risque d'annuler les effets heureux des politiques nationales de développement régional.

B — L'Europe sans rivages, certes, ne peut encourir les mêmes reproches.

1) D'abord, et c'est son grand mérite, F. PERROUX adopte un point de vue franchement dynamique: c'est la croissance de l'économie mondiale qu'il recherche en analysant le rôle des pôles de développement qui «irradient» dans leur environnement et suscitent des forces d'entraînement. On peut contester que le mécanisme décrit par lequel les pôles propagent la croissance autour d'eux s'applique dans tous les cas. Il est possible de donner des exemples en France, dans la région de Montbéliard, où la croissance s'est réalisée, non par multiplication d'industries nouvelles, mais par disparition et refoulement des anciennes

firmes au profit d'une activité unique dominante, On peut penser que là où la pression démographique est faible ou la main d'oeuvre dépourvue de qualification, cette propagation est si limitée qu'elle laisse subsister des déserts entre les pôles.

2) Pourtant, la critique essentielle qu'on peut adresser à F. PERROUX concerne le caractère a-national de sa thèse. Il fait abstraction des frontières, l'économie mondiale apparaissant comme un ensemble de pôles dont les irradiations transperçent ou déjouent les cloisons nationales. Or, le fait que le pôle est situé dans telle ou telle nation n'est pas indifférent, comme l'a montré la crise de Suez, le canal étant, pour F. PERROUX lui-même, un pôle de développement de nature commerciale. En outre, il est bien obligé de reconnaître que les pôles situés dans l'une quelconque des six nations d'Europe sont loin d'être assez puissants pour rayonner sur le monde entier. Le plus puissant de tous, la Ruhr, de son aveu même, est gouverné par l'Allemagne de l'Ouest, et exerce ses effets sur la Belgique, la Hollande, la France de l'Est et la Suisse..., c'est-à-dire sur des pays qui font partie du continent européen! L'espace économique de ces nations ne déborde guère les frontières du continent. A vrai dire, ce n'est pas en Europe mais hors d'Europe, que F. PERROUX perçoit, à la suite de A. BERLE, l'amorce d'un gouvernement économique mondial spécialisé dans une des sources d'énergie à l'échelle de la Planète, je veux dire le gouvernement économique mondial du capitalisme pétrolier. A la fin de son livre sur la coexistence pacifique, il oppose d'ailleurs aux plans de développement dressés par les grands monopoles pluri ou a-nationaux, le gouvernement des élites scientifiques du monde entier, des «témoins de l'espèce dégagés de leurs nations». Plus modestement, nous nous contenterons d'opposer à l'espace des rivalités pétrolières mondiales, l'espace économique de la Petite Europe, espace qui n'est pas entièrement solidaire, mais qui tend à l'être pour des raisons de géographie, de race et de culture, et dont la solidarité peut être renforcée par des institutions et des politiques communes. C'est cet espace nouveau qui appelle en quelque sorte une consécration politique par de nouvelles frontières.

En bref, l'analyse de F. PERROUX méconnaît l'existence d'un facteur essentiel de solidarité, l'Etat, qui n'a pas encore

actuellement son équivalent dans l'ordre international. L'analyse structurelle de l'espace, pour être complète, doit tenir compte, à la fois des pôles et des frontières; car ces dernières peuvent freiner, limiter ou, au contraire, favoriser l'action des premiers, selon que la frontière, dans la propagation du développement économique, agit comme une «coupure» (Pyrenées) ou, au contraire, comme une «couture» (Ardennes belges et Ardennes françaises - Jura français et Jura suisse).

C — L'Europe intégrée. La doctrine des partisans de l'Europe intégrée tient compte, au contraire, à la fois des pôles - les «centres de rayonnement», les «foyers de développement complexe» - et des frontières nationales. Constatant l'extension de l'espace économique aux dimensions du continent, elle cherche à étendre aussi l'espace politique pour les faire coïncider. Car on doit constater que les échanges, à l'intérieur de l'Europe des 12, (48% en 1957) sont plus développés que les échanges de l'Europe des 6 et des 12 avec les Etats-Unis (11% et 10,5%) et avec le reste du monde (40,8 et 44,7%), que les ententes de producteurs sont principalement européennes, que la coordination des services de transport, la collaboration entre les banques, sont poussées beaucoup plus loin dans le cadre européen, et ont, en grande majorité, un caractère continental.

L'Europe intégrée «colle» donc mieux avec la réalité. Elle évite, en outre, les risques de déséquilibre provoqués par une libération totale et préalable des échanges - par exemple, les distorsions de concurrence dues à des différences internationales entre les coûts en main d'oeuvre de certaines industries (distorsions spécifiques) - grâce à la mise en place d'institutions communes et à une action concertée, par exemple par des mesures spéciales d'harmonisation des salaires et charges sociales. L'Europe, pour elle, ne doit pas être seulement un marché commun, mais une zone de politique commune.

Il ne peut s'agir, en tout cas, comme certains l'insinuent, d'un «bloc» de six nations liguées contre le reste du monde. Le but est, par le rassemblement de plusieurs économies nationales, de faire apparaître un «espace de solidarité», qui doit aller progressivement en s'élargissant. Sans doute, la condition d'homogéné-

néité des structures et de comparabilité des niveaux de développement semble réserver le bénéfice de cet élargissement à quelques rares pays, comme la Suisse ou l'Autriche, qui restent provisoirement en dehors de l'Europe Unie pour des raisons purement politiques.

Pourtant, l'Europe reste ouverte à des Nations qui n'ont pas encore atteint le même niveau de développement économique. N'y-a-t-il pas là une contradiction, voire un danger pour elles? Non. Car le Traité de Rome prévoit que ces pays auront un statut de «membre associé», qui leur permettra de bénéficier des avantages du Marché Commun (aides du Fonds de développement, ou du Fonds Social, par exemple), sans risquer de subir les inconvénients d'une mise en contact trop brutale avec des économies plus évoluées. Des dispositions particulières doivent être prises en leur faveur (douanières entre autres) pour leur permettre d'aligner le plus rapidement possible leurs économies sur celles des pays-membres, sans subir fâcheusement l'effet de domination de celles-ci.

De telles garanties ne sauraient à l'inverse, être envisagées dans une quelconque zone de libre-échange qui, ne prévoyant aucun aménagement de structures, serait, en fait, un obstacle au développement industriel dans nations jusqu'ici demeurées au stade des productions primaires.

Lorsque ces nations seront parvenues à faire jouer le mécanisme de l'entraînement mutuel de l'industrie de base, de la petite industrie locale et de l'agriculture - au besoin après avoir conclu entre elles des accords visant à diversifier ou spécialiser davantage des productions qui se font une concurrence excessive sur les marchés extérieurs - elles pourront alors, en tant que «membres à part entière», venir renforcer le «bloc» des Six, élargissant du même coup l'espace de solidarité primitif.

Ces vues sont-elles utopiques? Je ne le crois pas. On peut penser, en effet, qu'il y a aujourd'hui moins d'inégalités de développement entre l'Italie du Nord et le Mezzogiorno qu'avant la constitution de l'Europe des Six. On peut même observer que les grands bénéficiaires de l'intégration européenne ont été principalement l'Italie et la Hollande (qui ont pu développer chacune des

centres sidérurgiques importants), et que le pays qui en a le moins bénéficié est la Belgique déjà surindustrialisée.

Il n'en reste pas moins que le développement régional qui est la condition de l'intégration nationale, doit accompagner, voire précéder, l'intégration européenne. Ce développement doit se faire sur tous les points à la fois, car il ne peut y avoir de véritable croissance industrielle sans progression parallèle de l'agriculture. Sans cette progression, l'économie reste «désarticulée», la vie ne peut se transmettre à toutes les parties de l'organisme économique et social. Or, là encore, l'Europe des Six, principale importatrice mondiale de matières premières et de produits alimentaires, est la seule organisation décidée à avoir une politique agricole et à organiser les marchés agricoles.